



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SEPTIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(2000-2001)

LE 13 MARS 2001

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 13 MARS 2001 À 19 HEURES
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-
HUOT, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante des parents
(secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant des parents
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications

JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières

GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et de
l'information

GILLES PRESSEAULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 13 février
2001

C.E.-01981-03-01



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 Listes des comptes : vérification
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 École des services alternatifs : choix des professionnels**
 - 11.01.01 Architecture
 - 11.01.02 Mécanique et électricité
 - 11.01.03 Structure et génie civil
 - 11.02 École de formation professionnelle de Châteauguay : agrandissement et réaménagement pour le programme de charpenterie-menuiserie : choix des professionnels**
 - 11.02.01 Architecture
 - 11.02.02 Mécanique et électricité
 - 11.02.03 Structure et génie civil
 - 11.03 École de formation professionnelle de Châteauguay : implantation du cours de soutien à l'informatique : choix des professionnels en mécanique, électricité et structure**
 - 11.04 Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud : installation et entretien de systèmes de sécurité : choix des professionnels**
 - 11.05 Achat d'équipement et matériel informatique : adjudication de contrat - appel d'offres # 811**
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION**
- 14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2001

- DISPENSE DE LECTURE

C.E.-01982-03-01

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 13 février 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-01983-03-01

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance du 13 février 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTES DES COMPTES : VÉRIFICATION

Les listes des comptes qui se rapportent à la période commençant le 6 février 2001 et se terminant le 4 mars 2001 sont soumises aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.-E.-1984-03-01

ÉCOLE DES SERVICES ALTERNATIFS : CHOIX DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE

Considérant le rapport du comité de sélection réuni à cette fin;

Il est proposé par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Leclerc & Associés** à titre d'architectes pour la construction d'une école des services alternatifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.-E.-1985-03-01

ÉCOLE DES SERVICES ALTERNATIFS : CHOIX DES PROFESSIONNELS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Considérant le rapport du comité de sélection réuni à cette fin;

Il est proposé par Mme Madame Sylvie Provost-Huot, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Dessau-Soprin** à titre d'ingénieurs en mécanique et électricité pour la construction d'une école des services alternatifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.-E.-1986-03-01

ÉCOLE DES SERVICES ALTERNATIFS : CHOIX DES PROFESSIONNELS EN STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL

Considérant le rapport du comité de sélection réuni à cette fin;

Il est proposé par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,



No de résolution
ou annotation

J.-E.-1987-03-01

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Progemes** à titre d'ingénieurs en structure et génie civil pour la construction d'une école des services alternatifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY :
AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT POUR LE PROGRAMME DE
CHARPENTERIE-MENUISERIE : CHOIX DES PROFESSIONNELS EN
ARCHITECTURE**

Considérant le rapport du comité de sélection réuni à cette fin;

Il est proposé par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **D'Arcy, Massicotte, Dignard** à titre d'architectes pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école de formation professionnelle de Châteauguay pour le programme de charpenterie-menuiserie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY :
AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT POUR LE PROGRAMME DE
CHARPENTERIE-MENUISERIE : CHOIX DES PROFESSIONNELS EN
MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ**

Considérant le rapport du comité de sélection réuni à cette fin;

Il est proposé par Madame Sylvie Provost-Huot, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Dessau Soprin** à titre d'ingénieurs en mécanique et électricité pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école de formation professionnelle de Châteauguay pour le programme de charpenterie-menuiserie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY :
AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT POUR LE PROGRAMME DE
CHARPENTERIE-MENUISERIE : CHOIX DES PROFESSIONNELS EN
STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL**

Considérant le rapport du comité de sélection réuni à cette fin;

Il est proposé par Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Saïa, Deslauriers, Kadanoff, Leconte, Brisebois, Blais** à titre d'ingénieurs en structure et génie civil pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école de formation professionnelle de Châteauguay pour le programme de charpenterie-menuiserie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J.-E.-1988-03-01

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-766)

J.-E.-1989-03-01



C.-E. -1990-03-01
No de résolution
ou annotation

**ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY :
IMPLANTATION DU COURS DE SOUTIEN À L'INFORMATIQUE - CHOIX
DES PROFESSIONNELS EN MÉCANIQUE, ÉLECTRICITÉ ET
STRUCTURE**

Considérant l'octroi d'un financement pour l'implantation du cours soutien à l'informatique;

Considérant que le coût des travaux est inférieur à 250 000 \$;

Il est proposé par Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Progemes** à titre d'ingénieurs en mécanique/électricité et structure pour l'implantation du DEP soutien à l'informatique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-1991-03-01

**CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD :
INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ : CHOIX
DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE**

Considérant l'octroi d'un financement pour l'implantation du cours installation et entretien de systèmes de sécurité;

Il est proposé par Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Leclerc & Associés** à titre d'architectes pour les travaux d'implantation du DEP installation et entretien de systèmes de sécurité;

qu'advenant le cas où la commission scolaire finance, dans ce cadre, des travaux de plus grande envergure, la même firme soit retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-E.-1992-03-01

**CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD :
INSTALLATION ET ENTRETIEN DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ : CHOIX
DES PROFESSIONNELS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ**

Considérant l'octroi d'un financement pour l'implantation du cours installation et entretien de systèmes de sécurité;

Il est proposé par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif retiennent les services de la firme **Progemes** à titre d'ingénieurs en mécanique et électricité pour les travaux d'implantation du DEP installation et entretien de systèmes de sécurité;

qu'advenant le cas où la commission scolaire finance dans ce cadre des travaux de plus grande envergure, la même firme soit retenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.-E.-1993-03-01

**ACHAT D'ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INFORMATIQUE :
ADJUDICATION DE CONTRAT - APPEL D'OFFRES # 811**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent à la firme «**Informatique EBR inc.**», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de cinquante-quatre mille six cent



No de résolution
ou annotation

et sept centièmes de dollars (54 600,07 \$) incluant toutes taxes, le contrat d'acquisition d'équipement et de matériel informatique conformément au document déposé en annexe sous la cote 11.05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-01994-03-01

À 19 h 17, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret, commissaire,

que la séance ordinaire du 13 mars 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général